



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

assistants d'éducation

Question écrite n° 31598

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des assistants d'éducation (AED). Les assistants d'éducation assurent au sein des établissements scolaires une mission essentielle au bon fonctionnement du service public. Au-delà de leur rôle de surveillance, de sécurité et d'accueil, ils participent pleinement aux tâches administratives. Or, à la rentrée 2013, 120 emplois d'AED seront supprimés dans l'académie de Nancy-Metz, soit 5 % du total des emplois. Aussi il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement face à une telle situation.

Texte de la réponse

Les assistants d'éducation sont essentiels au bon fonctionnement des établissements. Ils apportent un soutien indispensable à l'équipe éducative pour l'encadrement et la surveillance des élèves, pour l'assistance pédagogique dans les établissements de l'éducation prioritaire et pour l'aide à l'accueil et à l'intégration scolaires des élèves en situation de handicap, y compris en dehors du temps scolaire. À la rentrée 2012, 2 000 assistants d'éducation et 500 assistants de prévention et de sécurité sont venus renforcer la présence d'adultes dans les établissements. Depuis la rentrée 2013, les académies bénéficient de l'apport de 6 000 nouveaux emplois d'avenir professeurs qui viennent s'ajouter aux 4 000 créés en janvier dernier, du renouvellement de 12 000 contrats aidés et de la création de 30 000 nouveaux contrats aidés. L'ensemble de ces moyens nouveaux permet de renforcer très significativement la présence d'adultes dans le domaine de la vie scolaire et de l'aide pédagogique aux élèves. L'académie de Nancy-Metz bénéficie de la création de 1 360 contrats aidés pour cette rentrée, ainsi que de 195 nouveaux emplois d'avenir professeurs, qui s'ajoutent aux 140 déjà créés en janvier dernier.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31598

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7095

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10075